



**Coordination Syndicale Départementale  
des Services Publics du Val de Marne**

MAISON DES SYNDICATS - 11/13 RUE DES ARCHIVES 94000 Créteil

tél : 01 41 94 94 23 - mail : csd94@outlook.fr

LE SERVICE PUBLIC territorial  
C'EST UN bien PUBLIC

Créteil le 23/01/2018

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action

et des Comptes publics  
139, rue de Bercy  
TELEDOC 146  
75012 P A R I S

Monsieur Le Ministre,

La politique annoncée par le gouvernement dont vous faites partie, est porteuse d'une grande injustice sociale : d'un côté, des cadeaux fiscaux pour plusieurs milliards aux plus favorisés de la société (les fameux "premiers de cordées"...) ; et de l'autre, une politique d'austérité sans précédent - l'abaissement des droits collectifs pour les salariés, des coupes budgétaires pour la sécurité sociale et les services publics. Ces mesures fragilisent l'ensemble de la population et particulièrement les plus pauvres.

Ces projets couplés aux baisses de 13 milliards d'euros des financements des collectivités par l'Etat, la suppression de la taxe d'habitation, l'instauration d'une journée de carence, le nouveau gel du point d'indice annoncé sont autant d'attaques sans précédent contre la démocratie locale et les services publics ! Il s'avère que les agents sont en total désaccord avec vos choix.

Suite à notre première mobilisation du 14/12/2017, Le 7 février 2018 sera une journée de mobilisation contre la suppression envisagée des départements et des services publics départementaux. **C'est pourquoi le comité des syndicats CGT des territoriaux du Val-de-Marne a lancé un préavis de grève pour le mercredi 7 février 2018 pour tous les agents territoriaux.** Nous revendiquons :

- le maintien des départements et des services publics. Un arrêt du processus de réforme territoriale afin d'engager une large consultation y compris démocratique des acteurs dont les agents et la population sur l'organisation territoriale. Un arrêt de tous les processus en cours de privatisations externalisations de services.
- Le retour des financements de l'Etat permettant de financer et développer des services publics et une fonction publique utiles à la population dont les crèches, l'éducation, la culture, le logement pour tous.
- Que vous reveniez sur l'instauration d'une journée de carence dans la fonction publique, mesure injuste et punitive pour tous les agents malades.
- Le dégel significatif du point d'indice du traitement des agents de la fonction publique.

**Pour toutes ces raisons exposées précédemment, la coordination syndicale départementale CGT dépose un préavis de grève de 0h à 24h, le mercredi 7 février 2018, pour l'ensemble des agents des collectivités territoriales du Val-de-Marne.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics Territoriaux du Val-de-Marne

Julien LEGER